

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU HAMBOL

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DU HAMBOL

PREMIER TRIMESTRE

Présenté par :

COULIBALY Seydou

Directeur Régional du Budget et des Finances du Hambol

MARS 2025

Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola)

Contacts : 07 07 40 41 31/ 07 07 48 87 25 - E-mail : drbf.hambol@gmail.com

Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	5
II.	SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF	6
III.	LOGISTIQUE DE LA DRBF.....	7
IV.	SITUATION BUDGETAIRE	8
	A- Point de l'exécution du budget de la Direction	8
	B- Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la région du Hambol	9
V.	ACTIVITES REALISEES	14
	A- Point des activités transversales	14
	A.1- Gouvernance.....	14
	A.2- Autres Activités du Directeur Régional du Budget et des Finances	14
	B- Point des activités de la Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire (S/DSEB) .	23
	A. La rentrée budgétaire	23
	B. Formation des Assistants Gestionnaires	24
	C. Enrôlement des acteurs	24
	D. Participation à la journée porte ouverte de l'APFC, de la première réunion du conseil de sous-préfecture et de la ceremonie officielle de lancement de "OQSF TOUR 2025".	24
	C. Point des activités de la Sous-Direction de la Solde	27
	C.1- Les activités de sensibilisation et d'information des fonctionnaires et agents de l'État	27
	C.2- La lutte contre le paiement de trop perçus.....	28
	C.3- Le traitement des actes administratifs de la Solde.....	29
I.	DIFFICULTES RENCONTREES.....	33
II.	PROPOSITION DE SOLUTIONS.....	34
III.	CONCLUSION	35
	ANNEXE	36

Sigles

DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DRBF	Direction Régionale du Budget et des Finances
CF	Contrôleur Financier
DRHMG	Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
SIGOBE	Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat
SNDI	Société Nationale de Développement Informatique
DASEB	Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire

Index des tableaux

Tableau 1	Présentation du personnel de la DRBF et ses services rattachés au 31/03/2025	6
Tableau 2	Etat du matériel et du mobilier au 31/03/2025	7
Tableau 3	Point de l'exécution du budget de la Direction 31/03/2025	8
Tableau 4	Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la DRBF au 31/03/2025	9
Tableau 5	Données statistiques des dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol	30

Index des graphiques

Graphique 1	Evolution du budget au premier trimestre (Personnel – Bien et Services) Katiola	11
Graphique 2	Evolution du budget au premier trimestre (Bien et Services - Investissement) Niakaramadougou	12
Graphique 3	Evolution du budget du quatrième trimestre (Bien et Services) Dabakala	13
Graphique 4	Répartition par type de dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol au 4 ^{ème} trimestre 2024	31

I. INTRODUCTION

La Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF) couvre les départements de Dabakala, Niakara et Katiola. Créée par le décret N°2021-800 du 08 décembre 2021, elle a pour mission d'assurer la coordination ainsi que la mise en œuvre des activités de la Direction Générale du Budget et des Finances, au sein de sa zone de compétence.

Pour mener à bien ses missions, la DRBF compte un effectif de trente-un (31) agents dont dix-huit (21) fonctionnaires, deux (02) contractuels DGBF et huit (08) locaux. Elle est dirigée par un Directeur Régional du Budget et des Finances, épaulé par deux (02) Sous-Directeurs :

- le Sous-Directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire ;
- le Sous-directeur de la Solde.

La région du Hambol dispose d'un budget global d'un milliard cent quatre-vingt cinq millions cent quatre-vingt mille huit cent soixante-sept (**1.185.180.867**) francs CFA, réparti comme suit :

- cinq cent soixante-et-un millions dix-huit mille six cent-et-un (**561.018.601**) francs CFA pour le département de Katiola ;
- deux cent treize millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent trois (**213.558.303**) francs CFA pour le Département de Niakaramadougou.
- quatre cent dix millions six cent trois mille neuf cent soixante-trois (**410.603.963**) francs CFA pour le département de Dabakala.

Le taux d'exécution du budget dans le Hambol au 1^{er} trimestre est de **3,85%** pour un montant de quarante-cinq millions six cent soixante-douze mille cent soixante-seize (**45.672.176**) francs CFA engagé sur le budget global.

Le présent rapport rend compte des activités de la DRBF du Hambol au 1^{er} trimestre, et se présente selon le plan ci-dessous :

- I. INTRODUCTION
- II. SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF
- III. LOGISTIQUE DE LA DRBF
- IV. SITUATION BUDGETAIRE
- V. ACTIVITES REALISEES
- VI. DIFFICULTES RENCONTREES
- VII. PROPOSITION DE SOLUTIONS
- VIII. CONCLUSION

II. SITUATION DU PERSONNEL DE LA DRBF

Présenter l'effectif de la Direction suivant le tableau modèle ci-après :

Tableau 1 : Présentation du personnel de la DRBF et ses services rattachés au 31/03/2025

KATIOLA								
N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M / F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
1	253 327 E	COULIBALY Seydou	M	Administrateur des Services Financiers	A4	Directeur Régional	DRBF	Fonctionnaire
2	313 536 L	KADJA Kre Alain Marc	M	Ingénieur Informaticien : Réseaux Télécom	A4	Sous-Directeur	Suivi et Exécution Budgétaire	
3	462 095 L	DJAMALA N'goran Mathias	M	Attaché des Finances	A3	Sous-Directeur	Solde	
4	323 498 Z	KADJE née BOGUI Koco Emilienne A,	F	Attaché de Direction	A3	Chef de Service	Service Administratif et Financier	
5	826 108 T	WARAGA Walakué Nadège Marie-Flore	F	Attaché des Finances	A3	Chef de Service	Indemnités non Permanentes	
6	334 329 H	ESSOH Jean	M	Attaché des Finances	A3	Chef de Service	Opérations Budgétaires	
7	442 109 B	KOUA Natéibéssou Gisèle Epse N'DRI	F	Attaché des Finances	A3	Chef de Service	Assistance Technique	
8	334 787 V	ABOU Bakary Karamoko	M	Inspecteur Principal Option Comptabilité	A5	Chef de Service	Traitements	
9	903 152 U	KANGUETTY Haja Tchesso Kolgo Florence	F	Attaché Administratif	A3	Assistant SIGOBE	Opérations Budgétaires	
10	857 217 W	.FOFANA Brahim	M	Secrétaire Administratif	B3	Assistant SIGOBE	Assistance Technique	
11	435 708 C	HUE Odile	F	Secrétaire de Direction	B3	Secrétaire de direction	DRBF	
12	858 732 B	BAMBA Alassane	M	Secrétaire Administratif	B3	Assistant SIGESCOD	DRBF	
13	859 784 H	Traoré Maténin Jolie	F	Secrétaire des Finances	B3	Attachée des Finances	Traitements	
14	487 969 W	TOURE Epse SOUNAN Hossama Delphine	F	Technicienne Supérieur du Commerce	B3	Assistante SIGOBE	Opérations Budgétaires	
15	360 201 Y	KONE Massandjé	F	Secrétaire Administratif	B3	Agent de Transmission		
16	903 063 W	KOUASSI Konan Esrey Danielle	F	Adjoint Administratif	C1	Adjoint Administratif		
17	903 421 J	OKOAN Assi Joël	F	Adjoint Administratif	C1	Agent de Transmission	Opérations Budgétaires	
18	825 155 Q	EHOUNOU Eric Franck-Hervé	M	Agent Spécialisé des T.P: Chauffeur	D1	Chauffeur	DRBF	
19		KOUAKOU Amoin Marie Laure	F	Technicienne de surface		Techniciennes de surface	DRBF	Contractuel Local
20		OUATTARA Attchoumtcho Cécile	F	Technicienne de surface				
21		KOUASSI Adjoua Marthe	F	Technicienne de surface		Agents de sécurité		
22		OUATTARA Yardjouman	M	Agent de sécurité				
23		OULAÏ Déhi Charles	M	Agent de sécurité				

NIAKARAMANDOUGOU								
N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
24	421 131 B	YAO Don Rodrigue	M	Secrétaire Administratif	B3	Assistant SIGOBE	Opérations Budgétaires	Fonctionnaire
25	835 698 T	BAMBA Mahoua	F	Secrétaire Assistant Administratif	B1	Agent de transmission		
26		COULIBALY Founignué Ahmed	M	Agent de sécurité		Agent de sécurité	DRBF	Contractuel
27		TROH Gueu Marina	F	Technicienne de surface		Technicienne de surface		
DABAKALA								
N°	Matricule	Nom et Prénoms	Sexe (M/F)	Emploi	Grade	Fonction	Service	Statut
28	857 237 S	OKA Kouadio Fulgence	M	Technicien Supérieur de l'Informatique : Gestion	B3	Assistant SIGOBE	Assistance Technique	Fonctionnaire
29	995 250 J	BROU Francois Vincent De Paul A.	M	Assistant Gestionnaire		Assistant SIGOBE	Opérations Budgétaires	Contractuel DGBF
30	995 261 U	HUGO Zoro Quevin	M	Agent de transmission		Agent de transmission		
31		ZOH Kouaye Gertrude	F	Technicienne de surface		Technicienne de surface	DRBF	Contractuel Local

III. LOGISTIQUE DE LA DRBF

Le tableau ci-dessus comporte l'état exhaustif de la logistique de la DRBF

Tableau 2 : Etat du parc auto, du mobilier et du matériel informatique au 31/03/2025

Direction Régionale	ETAT	MATÉRIEL ROULANT		MATÉRIEL INFORMATIQUE								MOBILIER				AUTRES MATÉRIELS					Total Département	
		VEHICULES	MOTOS	ORDINATEURS	IMPRIMANTES	PHOTOCOPIEURS	ONDULEURS	VIDEO PROJECTEUR	TELECOPIEUR	SCANNERS	STABILISATEURS	BOX INTERNET	BUREAUX	FAUTEUILS	MEUBLES DE RANGEMENT	CHAISES VISTEURS	REFRIGERATEURS	POSTES TELEPHONIQUES	BROYEUSES A PAPIER	AUTO COMMUTEUR		SPLIT
KATIOLA	OP	2	1	14	14	1	14	1	0	1	0	1	14	14	7	30	0	0	0	0	10	91
	HS	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NIAKARA	OP	0	1	2	2	0	2	0	0	0	0	1	3	3	1	6	0	0	0	0	2	23
	HS	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DABAKALA	OP	0	1	3	3	0	3	0	0	0	0	1	3	3	3	6	0	0	0	0	3	26
	HS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total DRBF	OP	1	4	14	14	1	14	1	0	1	0	3	18	18	11	26	0	0	0	0	15	140
	HS	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

OP : Opérationnel

HS : Hors service

Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola)

Contacts : 07 07 40 41 31/ 07 07 48 87 25 - E-mail : drbf.hambol@gmail.com

IV. SITUATION BUDGETAIRE

A- Point de l'exécution du budget de la Direction

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget de la direction

Tableau 3 : Point de l'exécution du budget de la Direction au 31/03/2025

DIRECTION	Budget Actuel	Engagement saisi	Disponible sur Engagement	Taux d'Engagement	Nombre Eng	Eng. visé CF	Liq. visé CF	Mandat émis	Mandat visé CF	Pris en charge (M)
DRBF	69.831.977	12.486.047	57.345.930	17,88%	9	12.486.047	3.385.000	3.385.000	2.500.000	0
1 Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Biens et services	69.831.977	12.486.047	57.345.930	17,88%	9	12.486.047	3.385.000	3.385.000	2.500.000	0
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	69.831.977	12.486.047	57.345.930	17,88%	9	12.486.047	3.385.000	3.385.000	2.500.000	0

Le tableau ci-dessus récapitule les engagements réalisés au cours du premier trimestre. Pour ce premier trimestre, le montant engagé atteint douze millions quatre cent quatre-vingt-six mille quarante-sept (**12.486.047**) francs CFA, ce qui représente un taux d'exécution de **17,88%**. Cela représente 9 demandes d'engagements saisies. Ce montant saisi correspondant au montant d'engagement visé par le CF. Parmi celles-ci, trois millions trois cent quatre-vingt-cinq mille (**3.385.000**) francs CFA ont été liquidés et font l'objet de mandats émis. Le comptable assignataire a pris en charge deux millions cinq cent mille (**2.500.000**) francs CFA.

B- Point de l'exécution du budget des services de l'Etat dans la région du Hambol

Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution du budget de la région du Hambol

Tableau 4 : Point de l'exécution du budget des services de l'Etat de la région du Hambol au 31/03/2025

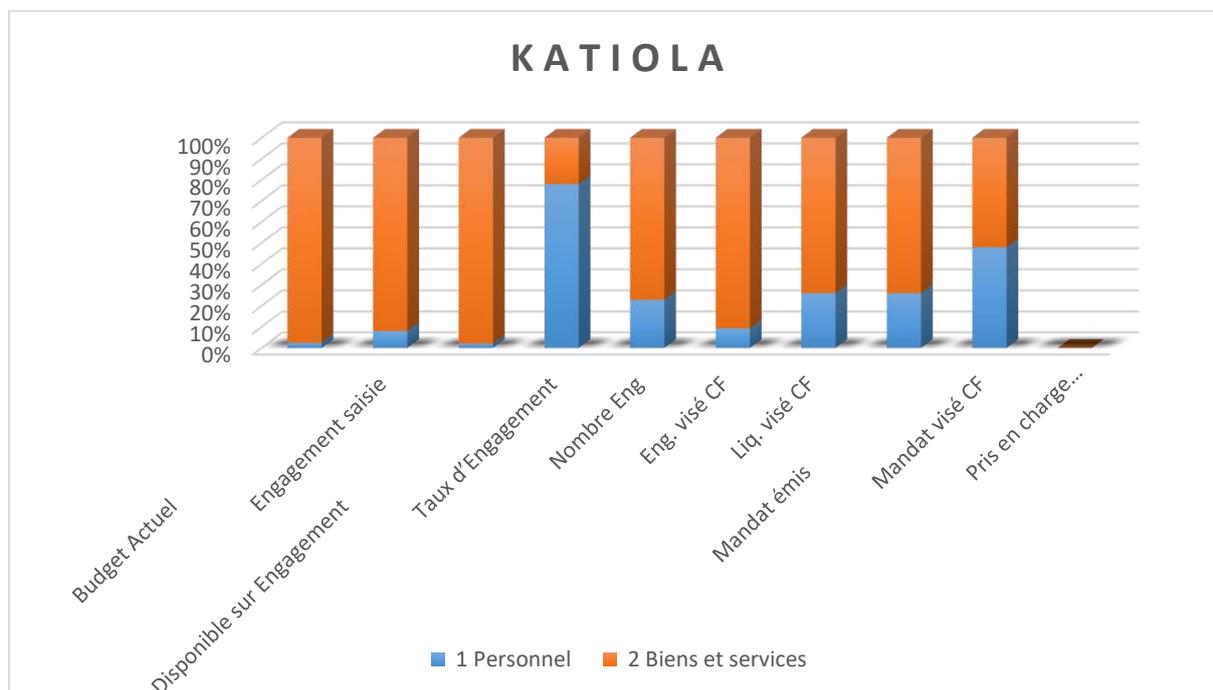
LOCALITES	Budget Actuel	Engagement saisi	Disponible sur Engagement	Taux d'Engagement	Nombre Eng	Eng. visé CF	Liq. visé CF	Mandat émis	Mandat visé CF	Pris en charge (M)
KATIOLA	561.018.601	33.081.069	527.937.532	5,90%	131	28.522.153	10.153.938	10.153.938	5.517.998	0
1 Personnel	13.391.900	2.643.000	10.748.900	19,74%	30	2.643.000	2.643.000	2.643.000	2.643.000	0
2 Biens et services	547.626.701	30.438.069	517.188.632	5,56%	101	25.879.153	7.510.938	7.510.938	2.874.998	0
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NIAKARA	213.558.303	700.825	212.857.478	0,33%	3	0	0	0	0	0
1 Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Biens et services	213.558.303	700.825	212.857.478	0,33%	3	0	0	0	0	0
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DABAKALA	410.603.963	11.890.282	409.363.306	0,30%	97	540.657	540.657	540.657	540.657	540.657
1 Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Biens et services	410.603.963	11.890.282	409.363.306	0,30%	97	540.657	540.657	540.657	540.657	540.657
3 Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 185 180 867	45 672 176	1 150 158 316	3,85%	231	29 062 810	10 153 938	10 153 938	6 058 655	540 657

Le tableau ci-dessus illustre les engagements réalisés au cours du premier trimestre. En ce qui concerne le budget du département de **Katiola**, le budget global s'élève à cinq cent soixante-et-un millions dix-huit mille six cent un (**561.018.601**) francs CFA. Ainsi, les grandes catégories suivantes se dégagent :

- **Dépenses de personnel** : le montant s'élève à treize millions trois cent quatre-vingt-onze mille neuf cents (**13.391.900**) francs CFA, dont deux millions six cent quarante-trois mille (**2.643.000**) francs CFA, correspondant aux demandes d'engagement enregistrées au cours du premier trimestre, soit un taux d'exécution de **19,74%**. Cela inclut **30** demandes d'engagement saisies. Ce montant engagé correspond au visa du CF en engagement, en liquidation et en mandat, visé par le CF, sans montant pris en charge par le comptable assignataire.
- ✓ **Dépenses de biens et services** : trente millions quatre cent trente-huit mille soixante-neuf (**30.438.069**) francs CFA correspondant aux demandes d'engagements effectuées pour le premier trimestre, soit un taux d'exécution **5,56%**. Cela représente **101** demandes d'engagements saisies. Sur ce montant vingt cinq millions huit cent soixante dix-neuf mille cent cinquante-trois (**25.879.153**) francs CFA correspondent au visa du CF en engagements, sept millions cinq cent dix mille neuf cent trente-huit (**7.510.938**) francs CFA correspondent aux liquidations visées CF et aux mandats émis et deux millions huit cent soixante-quatorze mille neuf cent quat-vingt-dix-huit (**2.874.998**) francs CFA représentent les mandats visés CF, sans montant pris en charge par le comptable assignataire.

Voir graphique ci-après.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU BUDGET AU 31/03/2025 (Personnel – Bien et Services)

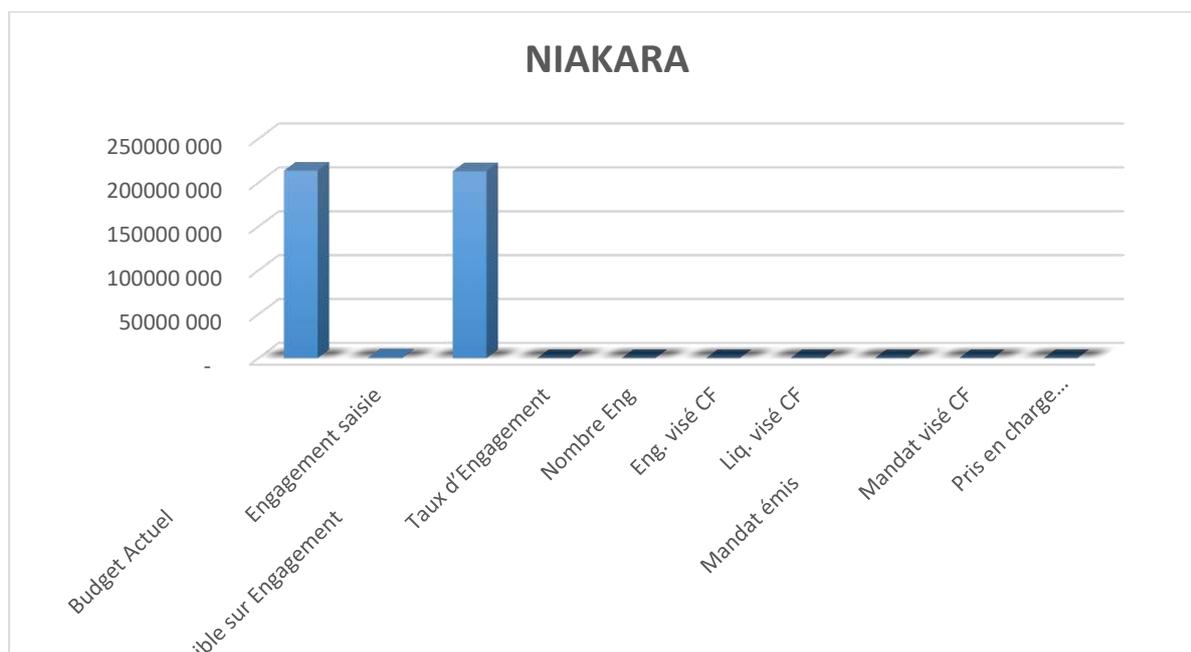


Le budget du département de **Niakaramandougou** s'élève à deux cent treize millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent trois (**213 558 303**) francs CFA. Ce budget est exclusivement alloué aux dépenses de biens et services.

- ✓ **Dépenses de biens et services** : Le montant total des demandes d'engagements pour le premier trimestre s'élève à sept cent mille huit cent vingt-cinq (**700.825**) francs CFA. Ce montant correspond à un taux d'exécution de **0,33 %**, soit **3** demandes d'engagements saisies.

À ce jour, aucune de ces demandes n'a reçu le visa du Contrôle Financier (CF) pour les engagements, ni pour les liquidations. Par conséquent, aucun mandat n'a été émis ni visé par le CF. Le comptable assignataire n'a pris en charge aucun montant.

GRAPHIQUE 2 : Evolution du budget au 31/03/2025 (Bien et Services)

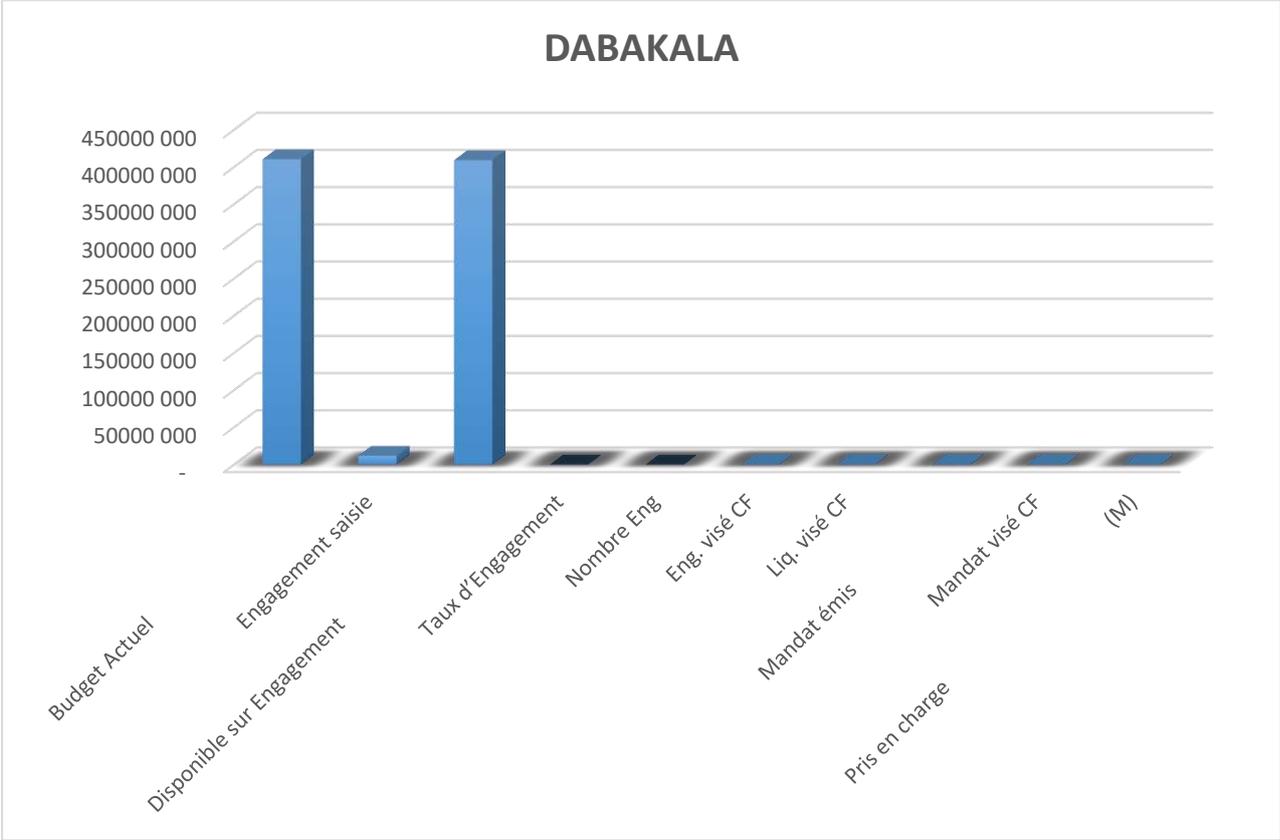


Le budget global du département de Dabakala s'élève à quatre cent dix millions six cent trois mille neuf cent soixante-trois (**410 603 963**) francs CFA. Ce budget est entièrement dédié aux dépenses de biens et services.

- ✓ **Dépenses de biens et services** : Le montant total des demandes d'engagements pour le premier trimestre s'élève à onze millions huit cent quatre-vingt-dix mille deux cent quatre-vingt-deux (**11 890 282**) francs CFA. Ce montant représente un taux d'exécution de **0,30 %**, soit **97** demandes d'engagements saisies.

À ce jour, cinq cent quarante mille six cent cinquante sept (**540.657**) francs CFA ont été visés par le Contrôle Financier (CF) pour les engagements, les liquidations, les mandats émis et visés par le CF. Ce montant correspond également au montant pris en charge par le comptable assignataire.

GRAPHIQUE 3 : Evolution du budget au 31/03/2025 (Bien et Services)



V. ACTIVITES REALISEES

A- Point des activités transversales

A.1- Gouvernance

Au cours du 1er trimestre 2025, la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF) a tenu 03 réunions mensuelles, dont la 1^{ère} a eu lieu le mercredi 15 janvier 2025, la deuxième, le mercredi 12 février 2025 et la troisième, le mercredi 12 mars 2025 à la Direction de Katiola.

Voir les comptes rendus des réunions en annexe.

A.2- Autres Activités du Directeur Régional du Budget et des Finances

A-2.1 – Visite de travail de son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République

Le 23 janvier 2025, son Excellence Monsieur le Vice-président de la République a effectué une visite de travail dans la région du Hambol. Pour le département de Katiola, il a visité les sites des travaux du nouveau Centre Hospitalier Régional et le château d'eau.

A cette occasion, le Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'insertion professionnelle a également procédé à la remise de chèques aux bénéficiaires des projets emploi jeunes. Au cours de cette cérémonie, le Directeur Régional du Budget et des Finances du Hambol a reçu des mains de Monsieur le Vice-président de la République, un certificat de reconnaissance du Ministère en charge de la jeunesse, pour sa contribution significative à la formation des jeunes, à travers des stages de perfectionnement ou de soutenance de leur diplôme.



A-2.2- Rentrées Budgétaires 2025

A-2.2.1- Rentrée budgétaire du Département de Katiola

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi dix-huit février, à 9h 30 minutes, s'est tenue à la salle de conférences de la préfecture de Katiola, la rentrée budgétaire 2025 du département de Katiola. La rentrée a été présidée par Monsieur Assamba Grégoire OUREGA, Secrétaire Général 2 de préfecture, représentant Madame le Préfet de région, Préfet du département de Katiola, empêchée.

Après le mot d'ouverture du Président de séance, Monsieur COULBALY Seydou, Directeur Régional du Budget et des Finances (DRBF) a pris la parole pour remercier :

- Madame, le Préfet de région, Préfet du Département de Katiola, pour sa disponibilité, son écoute attentive et sa sollicitude vis-à-vis de la Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) ;
- Madame le Trésorier Général de Katiola, pour sa bonne collaboration et son sens de dialogue de gestion avec la DRBF ;
- Et à Monsieur BIOGNE Janvier, Contrôleur Financier auprès de le Région du Hambol, pour sa parfaite collaboration avec les services de la Direction Régionale du Budget et des Finances.

Le Directeur Régional en charge du Budget a souligné que cette bonne collaboration entre les trois (3) entités, actrices de la chaîne d'exécution des dépenses publiques, a permis d'engager tous les crédits de la région du Hambol, particulièrement le budget du département de Katiola.

A sa suite, Monsieur KADJA Marc-Alain, Sous-directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire, a présenté le bilan de l'exercice budgétaire 2024. Le présentateur a indiqué que les crédits alloués au Département de Katiola ont été exécutés dans le respect de l'orthodoxie budgétaire et que tous les mandats ont été transmis à la Trésorerie Générale après le visa du Contrôleur Financier.

Après la présentation du bilan de l'année écoulée, le Directeur Régional du Budget et des Finances a présenté les mesures d'encadrement de l'exercice 2025.

A la suite du DRBF, Monsieur ADOUBO, Fondé de pouvoirs à la Trésorerie Générale de Katiola, représentant Madame le Trésorier Général, absente pour raison de repos médical, a également présenté le bilan de l'exercice budgétaire, pour ce qui concerne les prises en charge et le règlement des mandats. Il a indiqué que tous les mandats

de 2024 ont été pris en charge et que les restes à payer seraient apurés avant la fin du mois de février.

Après les différentes présentations, ce fut le tour des Gestionnaires de crédits d'échanger avec les deux (2) acteurs présents à la rentrée Budgétaire, car le Contrôleur Financier, n'a pu répondre à l'invitation du DRBF. Le mot de clôture est revenu à Monsieur le Secrétaire Général de préfecture, qui a tenu à féliciter le DRBF, le Trésorier Général et le Contrôleur ainsi que l'ensemble de leurs collaborateurs, avant de lever la séance.

Un cocktail a mis fin à la rencontre.

Voir les images de la rentrée budgétaire 2025 du département de Katiola.



Photo de la table de séance, au centre, le Secrétaire Général de préfecture. A l'extrême droite, le Sous-préfet central de Katiola, suivi de celui de Timbé, et à gauche le Sous-préfet de



A droite le DRBF et à sa gauche, Monsieur KADJA, Sous-directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire



Figure 1

Photo de famille



Figure 2

Images du cocktail

A-2.2.2- Rentrée budgétaire du Département de Dabakala

Le mercredi dix-neuf février deux mil vingt-cinq, à 10h, s'est tenue à la salle de conférence de la préfecture de Dabakala, la rentrée budgétaire 2025 du département de Dabakala. La rentrée a été présidée par Monsieur le Secrétaire Général de préfecture, représentant Monsieur le Préfet du Département.

Après le mot d'ouverture du Président de séance, Monsieur COULBALY Seydou, Directeur Régional du Budget et des Finances a pris la parole pour remercier Monsieur le Préfet du Département de Dabakala, pour sa disponibilité, Monsieur le Contrôleur Financier auprès de la Région du Hambol, pour sa parfaite collaboration avec les services de la Direction Régionale du Budget et des Finances, dont il a déploré l'absence à cette rentrée budgétaire.

Le Directeur a également exprimé son regret pour le rejet de mandats d'un montant de neuf cent cinquante-six mille cinq cent cinquante (956 550) FCFA, le 31 décembre 2024, de l'hôpital Général de Dabakala, par le Trésorier Général, qui a été muté à Bondoukou, dans la foulée.

Le Directeur Régional a souhaité que règne la bonne collaboration entre les trois (3) entités, actrices de la chaîne d'exécution des dépenses publiques, pour faciliter la bonne exécution des crédits budgétaires du département.

Ensuite, il a passé la parole à Monsieur KADJA Marc-Alain, Sous-directeur du Suivi de l'Exécution budgétaire, pour présenter le bilan de l'exercice budgétaire 2024. Le présentateur a indiqué que les crédits alloués au Département de Dabakala, à l'instar de ceux de Katiola, ont été exécutés et tous les mandats, transmis à la Trésorerie Générale, également pris en charge et totalement payés.

Après la présentation du bilan de l'année écoulée, le Directeur Régional du Budget et des Finances a présenté les mesures d'encadrement de l'exercice 2025, suivies de conseils d'usage aux Gestionnaires de crédits, en insistant sur la disponibilité des Ordonnateurs secondaires et l'obligation du respect des plafonds autorisés par trimestre.

A la suite du DRBF, Monsieur GBEADA Gouanh Serge, Fondé de pouvoirs à la trésorerie Générale de Dabakala, représentant le nouveau Trésorier Général, permissionnaire, a approuvé le bilan de l'exercice budgétaire présenté par le Sous-directeur en charge de l'exécution du budget. Par ailleurs, il a indiqué que les rejets du

31 décembre 2024, ont été motivés. Il a dit que tous les mandats de 2024 ont été pris en charge et qu'il n'y avait plus à ce jour, de restes à payer pour le département.

Après les différentes présentations, la parole a été donnée aux Gestionnaires de crédits pour les échanges.

Il est à noter que le Contrôleur financier, bien qu'invité par le DRBF et le Préfet, n'a pas été représenté à cette rentrée budgétaire.

Un cocktail a mis fin à la rentrée budgétaire 2025.



A gauche, le Secrétaire Général de préfecture de Dabakala, à sa droite, le DRBF et les membres du corps préfectoral des 8 sous-préfectures du département de Dabakala



A gauche monsieur KADJA, Sous-directeur du Budget et à sa droite, le DRBF lors de leurs présentations



Photo de famille après la cérémonie



Images du cocktail

A-2.2.3- Rentrée budgétaire de Niakara

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi vingt février, à 10h, s'est tenue à la salle de conférence de la préfecture de Niakara, la rentrée budgétaire 2025 dudit département. La rentrée a été présidée par Madame OUATTARA Maténin, Préfet du département de Niakara, avant qu'elle ne laisse le soin au Secrétaire Général de préfecture, Monsieur KOUA Georges, de conduire les débats.

Après le mot d'ouverture par Madame le Préfet, le Directeur Régional du Budget et des Finances a pris la parole pour remercier le Préfet du Département de Niakara, pour sa constante disponibilité. Il a également adressé ses remerciements à Monsieur le Contrôleur Financier auprès de la Région du Hambol, pour sa parfaite collaboration avec les services de la Direction Régionale du Budget et des Finances, avant de déplorer son absence à cette rentrée budgétaire.

A l'instar de Katiola, la rentrée budgétaire de Niakara s'est déroulée en trois (3) étapes majeures, à savoir :

- La présentation du bilan de l'exercice écoulé, par le Sous-directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire ;
- La présentation des mesures d'encadrement de l'exercice 2025, par le Directeur Régional du Budget et des Finances, avec une lucarne offerte au Trésorier Principal, Monsieur Renault KOFFI Jean-Baptiste ;
- Les échanges avec les Gestionnaires de crédits.

Après ces trois (3) étapes, Madame le Préfet a déploré l'absence du Contrôleur Financier et a tenu à féliciter le Directeur Régional et ses collaborateurs, pour le travail accompli, car aucun crédit budgétaire du département de Niakara n'a été perdu en 2024, malgré l'absence d'agent du Contrôle Financier sur place, pour faciliter le traitement des dossiers.

En outre, elle a remercié le Trésorier Principal qui n'a ménagé aucun effort, pour le règlement de toutes les dépenses du Département.

Avant de lever la séance, Madame le Préfet du Département de Niakara a remercié l'ensemble du corps préfectoral d'avoir répondu à son invitation et aux Gestionnaires de crédit dont aucune absence n'a été signalée.

Un cocktail a mis fin à la rencontre à 12h 30.



Table de séance composée de Monsieur KOUA Georges, SG de préfecture accompagné du DRBF



Le DRBF et le S/D du Budget lors de leurs présentations



Images du cocktail



Photo de famille après la cérémonie en présence de Mme le Préfet

A.2.3- Rencontre de sensibilisation et d'Information de l'Amicale des Institutrices de Katiola (AIK)

Le samedi 08 mars 2025, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, le Directeur Régional du Budget et des Finances a animé une conférence à l'intention des Institutrices de la circonscription de Katiola, à la salle YUL Lambert Omepieu de la préfecture de ladite ville. Placée sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire, Chef de Circonscription de Katiola, la conférence a enregistré la présence de Monsieur le Ministre, Député Maire de Katiola, Thomas CAMARA. Les thèmes abordés ce jour par le Directeur Régional du Budget et des Finances étaient les suivants :

- L'existence de la DRBF dans le Hambol et les prestations offertes aux fonctionnaires et agents de l'Etat de la région ;
- La notion de trop-perçu en matière de frais de transport, d'allocation familiale et d'indemnités de représentation ;
- Le paiement des avances par la solde ;
- Les salaires et accessoires de salaire (mode de calcul, différents retenues) ;
- La liste des documents à fournir pour la domiciliation et les différentes attestations sollicitées par les usagers.

L'exposé a été très apprécié par l'auditoire et l'Inspecteur a souhaité que l'information s'étende à tous les enseignants de sa circonscription. Le DRBF a promis étudier la question car, à deux reprises, les enseignants dans leur ensemble, n'ont pas répondu massivement aux invitations d'informations et de sensibilisation.

Les échanges ont été ponctués par des séries de questions auxquelles le DRBF a répondu de façon objective, avant d'inviter les uns et les autres à se rapprocher de la Sous-direction de la Solde pour les informations complémentaires.

La séance a pris fin à 13h 30, par un cocktail offert par l'Amicale des Institutrices de Katiola.



L'arrivée du Ministre Thomas CAMARA, saluant le DRBF



La première table de séance avant la conférence du DRBF à droite Monsieur le Maire et son épouse, au centre l'IEPP et à gauche le DRBF



La table de séance de conférence, à gauche la présidente de l'AIK, l'Inspecteur, le DRBF au milieu et à droite, l'adjoint de l'Inspecteur



Vue de la salle de conférence avec les élèves maîtresses du Cafop invitées par l'Amicale des Institutrices de Katiola



Photo de famille avec le Monsieur le Ministre, Député maire Thomas CAMARA



Photo de famille après la cérémonie

B- Point des activités de la Sous-Direction du Suivi de l'exécution Budgétaire (S/DSEB)

Ce premier trimestre a été marqué par plusieurs événements importants.

Tout d'abord, la **rentrée budgétaire** a été lancée, marquant le début d'une nouvelle année financière.

Ensuite, la **formation des assistants gestionnaires** a débuté, leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour leurs fonctions.

Le trimestre a également vu l'**enrôlement des acteurs** impliqués dans le circuit de la dépense, ainsi que l'**édition des spécimens de signature** et des **notifications de crédit**.

Enfin, le trimestre a été ponctué par la **participation à la journée porte ouverte de l'APFC**, de la **première réunion du conseil de sous-préfecture** et de la **ceremonie officielle de lancement de "OQSF TOUR 2025"**.

A. La rentrée budgétaire

La rentrée budgétaire 2025 s'est déroulée du mardi 18 février au jeudi 20 février dans la région du Hambol.

Elle a débuté par le département de Katiola le mardi 18 février, suivi par le département de Dabakala le mercredi 19 février et enfin par le département de Niakara le jeudi 20 février.

Chaque rentrée a débuté par un bilan de l'exercice 2024 présenté par le Sous-Directeur du Suivi de l'Exécution Budgétaire.

Par la suite, le Directeur Régional du Budget et des Finances du Hambol a félicité l'ensemble des gestionnaires de crédit et ses collaborateurs pour le travail accompli durant l'année budgétaire 2024. Il a ensuite présenté les nouvelles mesures pour l'année en cours et a exhorté les gestionnaires à maintenir le dialogue de gestion afin de garantir le succès de la nouvelle année budgétaire.

B. Formation des Assistants Gestionnaires

Nous offrons des sessions de formation pour familiariser les nouveaux assistants gestionnaires avec le système SIGOBE.

Cela comprend des explications sur l'utilisation des outils disponibles et des conseils sur les meilleures pratiques pour une gestion budgétaire efficace.

C. Enrôlement des acteurs

En début d'année budgétaire, plusieurs mutations ont été observées, accompagnées de la nomination de nouveaux acteurs. Une fois ces derniers affectés, il est essentiel qu'ils soient inscrits afin d'obtenir les spécimens de signature et un accès au système SIGOBE.

Le processus d'inscription pour les nouveaux acteurs comprend les étapes suivantes:

- **Collecte des documents requis** : Les nouveaux acteurs doivent soumettre leurs décrets ou arrêtés de nomination, un document de passation pour les services existants, et un certificat de prise de service. Ces documents sont essentiels pour leur enregistrement dans le système.
- **Création des profils utilisateurs** : Une fois les documents vérifiés, nous procédons à la création de leurs profils dans le système SIGOBE, ce qui leur permettra d'accéder aux fonctionnalités nécessaires pour gérer leur budget.

Après l'inscription, les acteurs reçoivent leur spécimen de signature, leur notification de crédit alloué, des informations détaillées sur leur niveau de consommation budgétaire et les plafonds disponibles. Cela leur permet de prendre les dispositions pour engager leurs crédits budgétaires.

D. Participation à la journée porte ouverte de l'APFC, de la première réunion du conseil de sous-préfecture et de la cérémonie officielle de lancement de "OQSF TOUR 2025".

▪ Journée porte ouverte de l'APFC

Le mercredi 5 mars 2025, de 08h30 à 12h35, l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) a organisé une journée portes ouvertes sous le thème : «

Contribution de l'APFC à l'amélioration des résultats scolaires dans la région du Hambol ».

Présidée par le Secrétaire Général 2 de la préfecture, représentant Madame le Préfet, et placée sous le parrainage du Commandant Supérieur de la Gendarmerie, cette rencontre a réuni des autorités administratives, éducatives, sécuritaires, religieuses et traditionnelles, ainsi que des représentants de la presse et de la société civile.

Après l'accueil des invités, la cérémonie a débuté par une libation traditionnelle et une prière de bénédiction de l'Imam de Katiola, suivies du salut au drapeau. Ensuite, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par le représentant du Maire, le Président du Comité d'Organisation (PCO) et le représentant de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA), qui ont tous salué l'importance de l'APFC dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

La Cheffe d'Antenne a structuré son intervention autour de trois axes :

- Objectif : Améliorer la qualité de l'enseignement par la formation continue et l'accompagnement pédagogique.
- Ambition : Faire de l'APFC un centre d'excellence pour les enseignants.
- Engagement : Offrir des formations de qualité et renforcer les innovations pédagogiques.

Elle a exprimé sa gratitude aux autorités et partenaires ayant soutenu l'initiative.

L'Inspecteur Général, Coordonnateur chargé de la Pédagogie, a ensuite animé une communication détaillant :

- Le rôle et le fonctionnement des APFC.
- Leur contribution à l'amélioration des résultats scolaires.
- L'importance de l'encadrement et des formations pédagogiques pour les enseignants.

Des unités pédagogiques et un élève lauréat en dictée ont été récompensés.

Clôture et visite des lieux

Le représentant du parrain a transmis ses félicitations et une enveloppe symbolique à l'APFC. Le Secrétaire Général de la préfecture a, quant à lui, encouragé le développement des antennes pédagogiques. Avant la visite des locaux, des souvenirs (tableaux et poteries) ont été offerts aux officiels. La journée s'est terminée par un cocktail.

- **Première réunion du conseil de sous-préfecture.**

La première réunion du Conseil de Sous-Préfecture de Katiola s'est tenue le lundi 24 mars 2025 à la salle de réunion de la chefferie, sous la présidence du Sous-Préfet. Ce conseil est composé de 16 membres désignés ainsi que des membres de droit, notamment les Directeurs Régionaux et Chefs de services.

L'ordre du jour portait sur :

1. Le lancement des activités ;
2. Les divers.

En introduction, le Sous-Préfet a remercié le Chef de Pédiakaha pour la mise à disposition de la salle. Il a ensuite retracé l'évolution du rôle des sous-préfectures avant et après les années 1980. À l'origine, elles étaient chargées de la gestion des projets étatiques en milieu rural. Avec la décentralisation, les communes et conseils régionaux ont été créés pour assumer ces responsabilités, tout en bénéficiant d'un financement de l'État. Cependant, l'État souhaite désormais que les sous-préfectures jouent un rôle plus actif dans le développement local, notamment dans les zones reculées.

Pour cela, le Sous-Préfet a insisté sur l'importance de la collaboration entre les sous-préfectures et les services techniques. Il a demandé aux Directeurs et Chefs de services de lui communiquer leurs programmes d'activités afin qu'il puisse mobiliser les populations locales et favoriser la réussite des initiatives.

Cette première réunion a permis de poser les bases du rôle du Conseil de Sous-Préfecture dans le développement local. Le Sous-Préfet, conscient des défis liés au manque de financement, s'engage à coordonner les efforts des différents services pour assurer un meilleur accompagnement des projets. La collaboration entre les autorités administratives et les populations locales sera essentielle pour la mise en œuvre efficace des actions de développement.

- **Ceremonie officielle de lancement de "OQSF TOUR 2025".**

Le **29 mars 2025**, la mairie de Katiola a accueilli le lancement de l'**OQSF Tour 2025**. L'événement, qui s'est déroulé de **10h00 à 12h57**, a réuni de nombreuses autorités, dont le sous-préfet de Katiola, représentant le préfet de la région.

L'**OQSF-CI**, créé en **2016**, a pour mission de garantir la qualité des services financiers, de protéger les consommateurs et de promouvoir la culture financière en Côte d'Ivoire.

L'**OQSF Tour 2025** vise à :

- Matérialiser la volonté de l'État de satisfaire tous les acteurs du système financier.
- Adopter de meilleures pratiques en matière de réglementation et d'éducation financière.
- Mettre à disposition un instrument public, gratuit, inclusif, équitable et indépendant.
- Asseoir la confiance et assurer la protection du consommateur.
- Favoriser l'inclusion financière et les conditions de financement de l'économie.

L'**OQSF-CI** offre une variété de services aux consommateurs, notamment :

- **EDUFINA**: un site web d'éducation financière alimenté par une intelligence artificielle. (<https://edufina.oqsfci.org> / <https://comparateur.oqsf.ci/>)
- Un comparateur de produits financiers.
- Un simulateur de prêt et d'assurance.
- Un applicatif de gestion des plaintes.
- Un service de médiation.
- Un outil de notation et d'évaluation.

L'**OQSF-CI** joue un rôle crucial dans la protection des consommateurs et la promotion d'un système financier plus transparent et plus équitable en Côte d'Ivoire.

C. Point des activités de la Sous-Direction de la Solde

Les activités liées au traitement des salaires et indemnités des fonctionnaires et agents de l'État sont dévolues à la **Sous-direction de la Solde**.

Pour l'année 2025, trois (03) activités principales ont été priorisées à savoir :

- la sensibilisation des fonctionnaires et agents de l'État ;
- la lutte contre le paiement de trop perçus ;
- le traitement des dossiers.

C.1- Les activités de sensibilisation et d'information des fonctionnaires et agents de l'État

Pour la DRBF du Hambol, la sensibilisation apparaît comme une priorité surtout pour les questions relatives au salaire et accessoires de salaire. L'objectif de la

sensibilisation est de faire connaître les missions de la DRBF en matière de traitement de solde, aux fonctionnaires et agents de l'État en poste dans la région, en les invitant à la fréquenter.

Pour ce faire, le DRBF ne ménage aucun effort pour sensibiliser les fonctionnaires et agents de l'État de sa circonscription sur les activités liées au traitement de salaire et accessoires de salaire.

Ainsi, pour la vulgarisation des activités liées à la Solde, le Sous-directeur de la Solde répond régulièrement aux préoccupations des usagers-clients.

Aussi, les différents contacts de la direction sont mis à la disposition des usagers-clients afin que ceux-ci trouvent une réponse rapide à leurs différentes préoccupations. Le Sous-directeur mène au quotidien auprès des fonctionnaires et agents de l'État, un travail d'écoute et d'information.

Par ailleurs, le DRBF a également instruit le Sous-directeur chargé de la Solde de former les agents de la direction relativement aux activités de solde.

Enfin, un point d'honneur a été mis sur l'accueil des fonctionnaires et agents de l'État qui fréquentent la DRBF.

Toutes ces actions ont eu une incidence positive sur le déroulement des activités liées à la solde au premier trimestre de cette année 2025.

C.2- La lutte contre le paiement de trop perçus

Le trop-perçu est constaté lorsque l'État paie indûment un salaire ou accessoire de salaire à un fonctionnaire ou agent de l'État, sans tenir compte de son lieu d'affectation, ou de sa position de retraité, décédé, ou démissionnaire. La lutte contre le trop-perçu permet donc une maîtrise de la masse salariale.

Ainsi, au cours du premier trimestre 2025, pour éviter un paiement à tort, un **(01)** cas d'abandon de poste a été signalé en centrale, un **(01)** cas de changement de situation géographique ou de service et de résidence d'un chef-lieu de région à une sous-préfecture et un **(01)** cas de décès ont été enregistrés et traités. Le premier cas est relatif à un manquement constaté par la Direction Régionale de la Fonction Publique, à l'expiration d'un congé annuel d'un fonctionnaire en poste dans la région, qui n'aurait pas repris le service conformément aux dispositions réglementaires prévues par les textes. Le second cas concerne un fonctionnaire en poste dans un sous-préfecture de la région du Hambol et figure encore dans le fichier solde d'Abidjan ou autres chefs-

lieux de région. Le dernier cas est relatif au décès d'un fonctionnaire dont la suspension de salaire s'avère nécessaire.

La méconnaissance des textes et les conséquences qui en découlent sont, en cas de besoin, expliquées aux usagers-clients pendant leurs visites dans nos services, afin de lutter efficacement contre le paiement de trop perçu.

C.3- Le traitement des actes administratifs de la Solde

Les actes administratifs couramment sollicités par les fonctionnaires et agents de l'État au cours du premier trimestre 2025 sont les attestations de non révocation. Ces actes sont traités par les services de la Direction de la Solde à Abidjan.

Ces attestations nous parviennent, généralement au bout de 4 jours, après expédition des pièces exigées et du soit-transmis adressé au Directeur de la Solde.

Quant aux bulletins, ils sont tirés sur place à la DRBF et dans les services SIGOBE de Dabakala et de Niakara.

Les allocations familiales, les dossiers de mariage, les feuilles de déplacement temporaire, les changements de situation géographique (mise à jour), les demandes relatives aux indemnités et autres, sont traités par mois, par des collaborateurs à Abidjan.

Le tableau ci-dessous présente les données statistiques d'actes administratifs traités par la DRBF Hambol, au cours du premier trimestre 2025.

Tableau 5 : Données statistiques des dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol

Actes administratifs / Période	Bulletins de solde	Allocations familiales	Déplacement temporaire	Attestation de non révocation	CCP	ANEAR	Changement de situation géographique	Bons de caisse	Domiciliation bancaire	Indemnités	Glissement catégoriel (reclassement)	Mariage	Décès	TOTAL
Janvier	410	40	0	20	1	0	20	28	5	4	0	10	0	538
Février	362	34	40	17	2	0	0	16	7	1	2	4	0	485
Mars	367	41	27	26	1	1	14	12	8	0	0	5	1	503
TOTAL	1139	115	67	63	4	1	34	56	20	5	2	19	1	1526

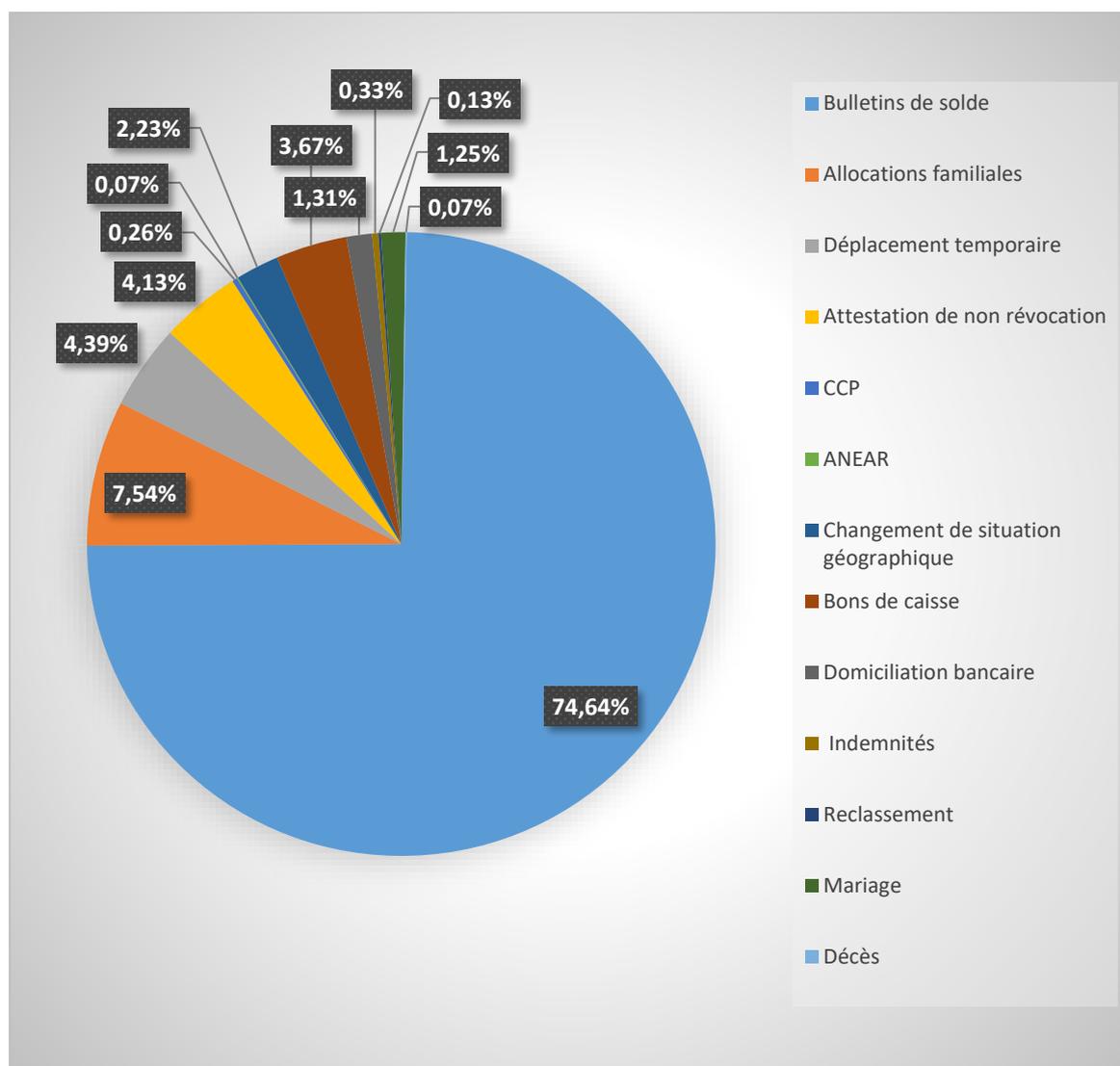
Au cours du 1er trimestre 2025, la DRBF du Hambol a traité au total **1526 dossiers**. Le graphique ci-dessous permet d'observer que le tirage des bulletins de solde, les allocations familiales et les feuilles de déplacement temporaire occupent les parts les plus importantes dans le volume des dossiers traités par la DRBF du Hambol. Ils représentent respectivement **74,64%**, **7,54%** et **4,39%** du volume des dossiers traités au cours du trimestre, soit **86,57%** de la charge de travail de la Sous-direction de la Solde.

La gestion des dossiers relatifs aux bons de caisse représente **3,67%** de la charge de travail tandis que le changement de situation géographique (mise à jour) représente **2,23%**, et le traitement des dossiers de mariage est de l'ordre de **1,25%**.

Les certificats et autres attestations confondus, représentent **4,46%** du volume total des dossiers traités.

Au cours du premier trimestre 2025, trois **(03)** cas de réclamations ont été enregistrés par les services de la Sous-direction de la Solde. Ces réclamations portaient sur un **(01)** cas de non rappel de l'indemnité de logement, un **(01)** cas de promotion sans rappel et un **(01)** cas de suppression de précompte syndicat. Tous ces cas de réclamations ont été pris en compte et traités.

Graphique 4 : Répartition par type de dossiers de solde traités par la DRBF du Hambol au 1er trimestre 2025



En somme, la DRBF du Hambol a enregistré et traité, au cours du premier trimestre 2025 :

- **34** dossiers de changement de situation géographique, permettant l'actualisation progressive du fichier régional Solde ;
- **67** feuilles de déplacement temporaire ;
- **115** dossiers relatifs aux allocations familiales ;
- **19** dossiers de mariage ;
- **68** attestations et certificats (non enregistrement d'avance sur rappel, non révocation, cessation de paiement) ;
- **56** bons de caisse représentant un montant total de soixante-deux millions soixante-deux mille cinq cent trente-un (**62 062 531**) FCFA, ont été

réceptionnés par la DRBF. Cependant, au premier trimestre, à la date du 28 mars 2025, **46** bons de caisse ont été retirés par les bénéficiaires pour un montant cumulé de cinquante-neuf millions cinq cent six mille sept cent quarante-neuf (**59 506 749**) FCFA.

- **1139** bulletins de solde ont été imprimés.

Au vu du volume de dossiers traités, il convient de relever que les fonctionnaires et agents de l'État ont été sensibilisés en grande partie lors des différentes conférences du DRBF. Ils s'intéressent de plus en plus aux activités de la Sous-direction de la Solde de la DRBF du Hambol.

Toutes ces activités menées par la Sous-direction de la Solde et celle du Suivi de l'Exécution Budgétaire, ont rencontré des difficultés qu'il importe de relever.

I. DIFFICULTES RENCONTREES

- **Au titre des mobiliers et matériels**

- ✓ Prévoir des stabilisateurs pour les ordinateurs à cause des coupures intempestives et aussi des variations de courant ;

- **Au titre des locaux**

- ✓ RAS

- **Au plan technique**

- Instabilité de la connexion de la BOX MTN dans les départements de Katiola, Dabakala, et Niakaramandougou ;
- Absence de l'applicatif Solde An 2000 ne permettant pas le traitement rapide de certains dossiers, d'où le déplacement de certains collaborateurs à Abidjan chaque mois.

- **Au titre de la gestion de la Solde**

Les difficultés liées au traitement des salaires et indemnités des fonctionnaires et agents de l'État sont :

- **Au niveau organisationnel**

- Inadéquation du fichier régional solde, d'où l'absence de nombreux fonctionnaires et agents de l'État en poste dans la zone de compétence de la DRBF ;
- Changement de localité non signalé de certains usagers ne permettant pas la mise à jour du fichier régional solde ;
- Absence de visa du Contrôleur Financier sur certaines feuilles de déplacement temporaire et certains matricules non encore inscrits dans le Fichier Unique de Référence (FUR) empêchent le traitement optimal de tous les dossiers réceptionnés.

II. PROPOSITION DE SOLUTIONS

▪ Au titre des mobiliers et matériels

Rien à signaler.

▪ Au titre des locaux

Rien à signaler.

▪ Au plan technique

- prévoir un groupe électrogène pour pallier les coupures d'électricité ;
- installer et connecter l'applicatif Solde An 2000 en vue de rendre effectif le rapprochement de la DGBF des usagers-clients de la région du Hambol.

a. Au titre de la gestion de la Solde

Pour apporter des solutions aux difficultés identifiées dans le cadre du traitement des salaires et accessoires de salaire des fonctionnaires et agents de l'État dans la zone de compétence de la DRBF du Hambol, les propositions suivantes sont faites.

▪ Au niveau humain

Pour pallier l'insuffisance du personnel, la Sous-direction de la Solde a besoin de deux (02) agents.

▪ Au plan organisationnel

- Mettre à jour le fichier régional Solde ;
- Permettre le retrait des bons de caisse à la DRBF du Hambol des nombreux (nouveaux) fonctionnaires et agents de l'État en poste dans la région ;
- Poursuivre la sensibilisation des usagers-clients sur la nécessité de signaler leur nouveau poste de service à la DRBF du Hambol en cas de mutation et éventuellement leur nouvel organisme (ministère) ;
- Poursuivre la sensibilisation des usagers-clients sur la nécessité de vérifier les différents visas (contrôleur financier, autorité préfectorale) sur les feuilles de déplacement temporaire et les objets de mission ne donnant pas droit à un paiement.

III. CONCLUSION

Le premier trimestre de l'année budgétaire 2025 a vu un démarrage progressif des engagements financiers dans les départements de Katiola, Niakara et Dabakala.

Le département de Katiola, avec un budget global de **561 018 601** francs CFA, affiche un taux d'exécution de **19,74%** pour les dépenses de personnel et de **5,56%** pour les dépenses de biens et services.

Le département de Niakara, dont le budget de **213 558 303** francs CFA est dédié aux dépenses de biens et services, affiche un faible taux d'exécution de **0,33%**, avec seulement **700 825** francs CFA engagés.

Le département de Dabakala, avec un budget de **410 603 963** francs CFA également dédié aux dépenses de biens et services, présente un taux d'exécution de **0,30%**, avec **11 890 282** francs CFA engagés.

Il est important de noter que les taux d'exécution restent relativement faibles dans l'ensemble, notamment pour les départements de Niakara et de Dabakala. Ce faible taux peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment les nombreuses mutations et nominations d'acteurs au début de la gestion, ainsi que par un rythme de régulation budgétaire encore lent..

ANNEXE

COMPTE – RENDUS DE REUNIONS MENSUELLES



DIRECTION GENERALE

**DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU HAMBOL**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DE JANVIER 2025

Le **mercredi 15 janvier 2025**, de **09 heures 30 minutes à 13 heures 15 minutes**, s'est tenue dans les locaux de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF-H) à Katiola, la première réunion de direction mensuelle de l'année 2025, présidée par Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances.

Assistaient à cette réunion : voir liste de présence

Avant le début de la réunion, au nom de l'ensemble du personnel qui se tenait debout, Monsieur Djamala Mathias, Sous-directeur de la solde, désigné porte-parole, a adressé les vœux de santé, de promotion et de longévité, à l'occasion du nouvel an, à Monsieur le Directeur Régional. Il a tenu à remercier le Directeur pour son management vis-à-vis de tout le personnel.

A la suite de Monsieur Djamala, le personnel a ovationné le Directeur Régional par des applaudissements très nourris. Le Directeur Régional a ensuite exprimé sa joie pour tous ces vœux formulés à son endroit. Il a remercié toute l'assemblée, en commençant par les Sous-directeurs, les Chefs de Service et tous les collaborateurs. Il s'est dit touché par les propos très forts, remplis d'attention et exprimé sa satisfaction de travailler avec des collaborateurs dynamiques, respectueux et efficaces. Il a souligné que depuis son arrivée à la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol, il n'a jamais eu de problème avec un collaborateur. Il a également présenté ses vœux à chaque agent et à leurs familles respectives, en leur souhaitant le meilleur pour l'avenir. Il les a aussi exhortés à continuer de travailler dans l'harmonie et la fraternité, qui règnent déjà au sein de la DRBF Hambol. Il les a félicités encore une fois de plus pour le travail bien fait et leur dévouement aux différentes tâches de la direction régionale. Après cette intervention, le DRBF a décliné l'ordre du jour, composé de trois grands points et entamé la réunion. Les trois points sont :

1. Informations ;
2. Points des activités ;

3. Divers.

En entamant le premier point à l'ordre du jour, le DR a invité les uns et les autres à se mettre au travail pour atteindre le nouveau défi de 2025 et à respecter les dispositions du statut de la Fonction Publique. Il a annoncé que des observations seront faites sur les demandes de permission. Aussi, la hiérarchie sera informée régulièrement des activités de gestion du personnel de la direction régionale. En cela, il a demandé à Madame Kadjé de faire le point des permissions de chaque agent par trimestre (absences non justifiées, excès de permissions de plus de 15 jours) pour le transmettre à la DRHMG afin de compiler tout ceci et les soustraire des congés annuels. En second lieu, le Directeur Régional (DR) a rappelé au personnel l'importance de respecter le secrétariat. Il a demandé à tous de s'adresser à Mademoiselle Hué avant toute demande d'accès à son bureau, à l'exception des sous-directeurs. Il a précisé que toute personne tentant de le rencontrer sans passer par le secrétariat ne serait pas reçue.

Ensuite, le DR a annoncé que la Direction Régionale du Budget et des Finances (DRBF) du Hambol avait reçu, le **20 décembre 2024**, un véhicule de liaison de type 4x4 double cabine, de couleur blanche, de marque NISSAN NAVARA à boîte manuelle. Il a exprimé sa gratitude envers Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances, soulignant son engagement constant à améliorer les conditions de travail des Directions Régionales, grâce à son excellent management.

Le DR a informé l'assemblée de son intention de regrouper tous les services sur un même site. À cette fin, il a lancé la construction de nouveaux bureaux et d'une cafétéria dans la cour de la direction régionale. Il a présenté ses excuses à ses collaborateurs pour les désagréments occasionnés par ces travaux. Parlant de l'exécution du budget des services, le DR a mentionné les nombreux rejets dus à des erreurs de calculs sur les factures proforma. Aussi, a-t-il exhorté les uns et les autres, à la vigilance dans le traitement des dossiers avant de les transmettre au Contrôle Financier. Pour aider les agents à un bon contrôle des calculs, le Directeur a instruit le Sous-directeur du Budget, d'organiser une formation sur le logiciel Excel pour l'ensemble du personnel.

Le DR a également indiqué que des comptes marchants Orange Money et Wave ont été créés pour les services payants de la Sous-direction de la Solde. Ainsi, les codes QR à scanner, ont été remis au personnel de Niakara et Dabakala.

Après son intervention, le DR a donné la parole à Monsieur Kadja, le Sous-directeur du Suivi et de l'Exécution Budgétaire, pour une prise de parole.

À son tour, le S/D Kadja a salué ses collaborateurs et leur a présenté ses vœux pour la nouvelle année 2025. Il a réitéré ses remerciements aux assistants gestionnaires pour le travail accompli au cours de l'année écoulée, qui a permis d'atteindre un taux satisfaisant d'exécution des ressources de la Région du Hambol. Il les a encouragés à redoubler d'efforts cette année afin d'optimiser l'utilisation des crédits.

Ensuite, le S/D Djamala a également présenté ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'ensemble de l'équipe.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur Essoh pour une présentation de la sortie de détente prévue le **18 janvier 2025**, qui sera organisée par l'Amicale de la Direction Régionale du Budget et des Finances (AMIDRBF).

Il a présenté les propositions relatives à la restauration, le déroulement de la journée et la répartition des véhicules disponibles. Il a fourni tous les renseignements nécessaires pour assurer le succès de cette journée.

Le DR a ensuite annoncé que les réunions de direction se tiendraient désormais le deuxième mercredi de chaque mois.

Par ailleurs, le DR a partagé l'information suivante : le mariage civil de Monsieur Fofana Brahima, assistant SIGOBE à la DRBF Hambol, sera célébré le samedi 1er février 2025 à la Sous-préfecture de Katiola. Cette annonce a suscité l'enthousiasme de l'assemblée, et les discussions ont été animées, chacun souhaitant participer à l'organisation. Le DR a également informé l'assemblée qu'il présiderait le Comité d'Organisation de ce mariage civil.

II- Au titre des activités, la parole a été donnée à Monsieur Djamala, Sous-directeur de la Solde. Il a fait un bilan de l'année 2024 écoulée, qui se résume en **7 017 dossiers traités** par rapport à **3 040 dossiers traités** en 2023. Ce qui démontre que la Sous-direction de la Solde et la DRBF Hambol sont de plus en plus visitées par les usagers. Ainsi, à la date du 14 janvier 2025, la Sous-direction de la Solde a enregistré 95 bulletins de salaire tirés. Monsieur Djamala a fait le point

de l'évolution de toutes les activités de la Sous-direction de la Solde. Il a souligné aussi quelques problèmes notamment, l'unité centrale de Madame Kouassi Danielle, qui est défectueuse et la grande porte d'entrée des locaux de la S/D de la Solde qui ne fonctionne pas correctement. A cela, le DR a donné des instructions à Monsieur Bamba, Assistant SIGESCOD afin qu'il essaie de remédier au problème de l'unité centrale. En ce qui concerne la porte, le DR a dit à Monsieur Fofana de contacter le ferronnier pour régler le problème. Avant la fin de la réunion, le problème de la porte a été résolu. Aussi, Monsieur Djamala a souhaité que les agents de Niakara et Dabakala, envoient les dossiers à traiter chaque vendredi. Le DR l'a remercié pour tout le travail abattu et l'a félicité pour son admission à son concours professionnel des administrateurs Civils. Le DR a ensuite demandé à tout un chacun d'exprimer ses besoins en ce qui concerne les équipements de travail. Par ailleurs, le DR est revenu sur le problème du tableau de suivi qui sert de feuille de route aux assistants gestionnaires. Il a déploré le fait que certains assistants gestionnaires n'aient pas correctement renseigné le tableau de suivi des engagements, comme il se devait. Il a évoqué le fait qu'un montant de 500 000 F a été engagé et n'apparaissait nulle part dans le tableau.

En effet, après des recherches effectuées par ses soins, le S/D Kadja a mentionné le nom de l'Assistant en charge du dossier traité en avril 2024, mis en liquidation et annulé entre les mois de mai et juin 2024 par le Contrôleur Financier sans que le suivi ne soit fait par l'Assistant Gestionnaire jusqu'à la clôture budgétaire. C'est en ce sens que le DR a insisté sur l'importance du tableau de suivi établi par le S/D Kadja afin que les situations de cet ordre soient évitées à la dernière minute. Il a ajouté que des démarches ont été entreprises afin de sauver les 500 000 F de carburant du service concerné. Le DR a affirmé qu'il accorderait une attention particulière aux différents tableaux des assistants gestionnaires au cours de l'année **2025**.

Par ailleurs, le DR a dit constater une charge de travail très élevée pour certains assistants gestionnaires, il a donc fait une répartition des services pour alléger la charge de travail des uns et des autres. Il a demandé aux agents de transmission de Katiola, Dabakala et de Niakara de faire un bon suivi et d'enregistrer correctement les dossiers transmis (la liste et le numéro de toutes les pièces jointes). Concernant les aménagements de travail pour **2025**, le DR a décidé de retirer la fonction d'assistant ordonnateurs secondaires à certains assistants gestionnaires. Désormais, seuls les

deux chefs de service de la Sous-direction en charge du budget et quatre autres assistants gestionnaires détiendront cette fonction.

Pour finir, le DR a dit attacher du prix au respect de tous ces aménagements et au bon remplissage du tableau de suivi avant de le transmettre au Sous-directeur.

Evoquant l'insuffisance du personnel à Niakara, Le Directeur a instruit le Chef de Service Administratif et Financier, à l'effet d'établir une note de service affectant l'agent Okoan Assi au service SIGOBE de Niakara. Le DR a évoqué le problème survenu à Niakara concernant des crédits assignés normalement à la Trésorerie Niakara qui se sont retrouvés à la Trésorerie Générale de Katiola et a exhorté les assistants gestionnaires à la vigilance dans le traitement des dossiers. Ainsi, il a promis tenir un tableau des statistiques de rejets par assistant gestionnaire chaque trimestre. Le DR a précisé que les agents enregistrant un nombre élevé de rejets verraient leurs services réattribués.

Ensuite, la parole a été donnée à Monsieur Kadja. Il a tout d'abord apporté des précisions concernant le crédit de 500 000 F qui a failli être perdu. Il a expliqué qu'il s'agissait d'une annulation en liquidation transmise au Contrôleur Financier (CF), qui n'a pas été suivie comme il se doit.

Le S/D Kadja est ensuite revenu sur les nombreuses demandes de permissions formulées au moment de la clôture budgétaire, qui entravent le bon déroulement du traitement des dossiers. Il a donc suggéré que chacun reconsidère sa période de demande de permission afin de ne pas perturber le travail.

Par la suite, il a procédé à la répartition des services par ministère entre les assistants gestionnaires.

Concernant la formation Excel, et avec l'accord du DR, le S/D Kadja a proposé la date du mercredi 22 janvier 2025, dans les locaux de la direction.

III- En divers, Messieurs Oka et Fofana ont exprimé leurs inquiétudes concernant le tableau de suivi concernant les retours de dossiers. Le S/D Kadja a précisé que tous les assistants ordonnateurs, après validation à leur niveau, devront faire un point et le transmettre aux assistants gestionnaires.

Les agents de Niakara et de Dabakala ont souhaité des éclaircissements sur le fonctionnement du véhicule de transmission pour le transport des dossiers. En réponse à leurs préoccupations, le S/D Kadja a indiqué qu'une réflexion serait

menée afin de proposer la meilleure formule pour la transmission des dossiers au DR.

Monsieur Hugo a soumis aux chefs de service lors de leur mission à Dabakala, deux préoccupations à savoir le rapprochement des ordonnateurs près des gestionnaires de crédits et le problème crucial des transmissions des dossiers. Il a exprimé le souhait d'une amélioration des conditions de transmission pour l'année 2025.

En conclusion de son intervention concernant le tableau de suivi, le S/D Kadja a annoncé qu'il établirait un tableau spécifique pour les agents de transmission, qu'ils devront renseigner quotidiennement.

Monsieur Bamba, assistant SIGESCOD, a indiqué que les engagements avaient été correctement effectués au niveau de Katiola. Il a également mentionné un problème concernant les collectivités, qui sera prochainement résolu. Enfin, il a soulevé le déficit de formation des points focaux SIGESCOD de Niakara et de Dabakala.

Fait à Katiola, le 15 janvier 2025

Le secrétaire de séance

Mme KADJE née BOGUI Koco Emilienne Agathe



DIRECTION GENERALE

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU HAMBOL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DE FEVRIER 2025

Le **mercredi 12 février 2025**, de **10 h 10 minutes à 12 heures 45 minutes**, s'est tenue dans les locaux de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF-H) à Katiola, la réunion de direction mensuelle de février 2025, présidée par Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances.

Assistaient à cette réunion : voir liste de présence

A l'entame de la réunion, le Directeur Régional a salué tous ses collaborateurs pour leur présence à cette traditionnelle rencontre mensuelle, qui permet également de s'enquérir des nouvelles de chaque agent.

L'ordre du jour s'articule autour de trois points clés suivants :

4. Informations ;
5. Points des activités ;
6. Divers.

Comme première information capitale, le Directeur Régional (DR) a tenu à rappeler les horaires de travail à tout le monde. Il a mentionné que la hiérarchie a interpellé toutes les directions régionales sur les retards, le taux d'absentéisme et les absences répétées. Il a souligné aussi que Madame le Préfet de Katiola a convoqué les responsables de tous les services du Hambol à la Préfecture le 03 février 2025 et elle a demandé au Directeur Régional de la Fonction Publique de lui faire le rapport des absences et les sanctions disciplinaires afférentes. Il a répété une fois de plus les horaires de travail qui sont de **7 h 30 mn–12 h 30 mn** pour la matinée et de **13 h 30 m–16 h 30 mn** pour l'après-midi. Il a demandé à tout le monde, sans exception de respecter ces horaires susmentionnés car il n'y a aucune contrainte d'embouteillage dans le Hambol. Le DR a continué sur le volet information, en abordant la question du traitement mal géré du courrier basé sur un fait réel et grave d'un agent de Niakara. Il a déploré que cet agent soit permissionnaire et qu'il ne soit pas là pour entendre ce qu'il avait à dire sur le sujet. En effet, le DR a relaté des faits entre lui et son agent de Niakara, qui a gardé un courrier officiel adressé au Responsable du Budget du Hambol

par Madame le Préfet de Niakara, pour la cérémonie de présentation de vœux à la Préfecture de Niakara. Il a expliqué que le concerné a gardé le courrier par devers lui, au lieu de le faire parvenir à Monsieur le DRBFH pour attribution. Ainsi, le DR n'a pas été informé du contenu du courrier afin de se rendre à ladite cérémonie. Le DR a dit que l'année dernière l'agent avait eu la même attitude. Le DR a dit son mécontentement car l'agent en question devait recevoir une distinction le jour de la cérémonie de présentation de vœux, mais lui le supérieur hiérarchique n'en soit informé. Le DR a profité de cet incident pour rappeler quelques instructions à la secrétaire et aux agents de Niakara. Il a déroulé toute l'importance d'un courrier et en cela il a dit que celui-ci doit être traité avec délicatesse. Le DR a donc décidé séance tenante que tout courrier arrivé, passe obligatoirement par Madame le Chef de Service Administratif et Financier (SAF) qui le lui envoie pour l'imputation ; au cas où elle est absente, la secrétaire devrait transmettre le courrier à son intérimaire ou à S/D Kadja. Le DR a aussi insisté sur le respect de toute sorte de courriers arrivés, surtout ceux en provenance des Préfectures et des Autorités de la région car un courrier mal traité engendre des conséquences néfastes. Comme autre information importante, le DR a parlé de la rentrée Budgétaire et il a dit que Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances recevra les Directeurs Régionaux le 13 février 2025 à 16 h à Yamoussoukro, pour les entretenir sur les mesures d'encadrement de l'exécution budgétaire 2025. Après cette rencontre et le séminaire bilan 2024-Perspectives 2025, les rentrées budgétaires vont débuter, a dit le DR. Il a dit avoir déjà préparé les correspondances à adresser aux différentes Préfets des localités à cet effet, pour leur donner les dates (**18, 19 et 20 février 2025**) et le programme de passage pour la rentrée budgétaire du Hambol. Ensuite, le DR a abordé la question du tableau de suivi. Il a demandé aux uns et aux autres s'ils ont pu le maîtriser. En cela, Monsieur Oka a souligné qu'il n'a jamais eu de problème avec le tableau de suivi mais c'est plutôt le délai de transmission d'une semaine qui le dérange. Il a souhaité que le délai soit de deux semaines mais le DR a dit que le délai d'une semaine sera maintenu. Ainsi, chaque fin de semaine (le vendredi), les assistants gestionnaires doivent transmettre leurs tableaux dûment renseignés, aux Chefs de Service du Suivi de l'Exécution Budgétaire et au S/D Kadja. Le DR est revenu sur la question de redevabilité au jour le jour car chacun doit rendre compte de tout ce qu'il fait à son supérieur. Le DR a posé la question de savoir si les agents ont des problèmes d'ordre matériels et équipements de bureau. En cela, Monsieur Brou a dit avoir un

problème d'onduleur et d'imprimante. Monsieur Oka également a signalé que son clavier ne fonctionne pas. Monsieur Bamba a fait également le cas du débit faible de la connexion Internet à cause du nombre croissant du personnel et il a relevé que les licences de quelques ordinateurs de bureau ont expiré. Concernant tous les problèmes d'internet (Wifi), de licence antivirus, d'onduleur et de clavier signalés, le DR a instruit Madame le SAF de s'en charger en se renseignant à Abidjan, à la Direction des Systèmes d'Information Budgétaire. Le DR a promis échanger avec le DSIB sur la question à Yamoussoukro.

IV-Au niveau des activités, la parole a été donnée au S/D Djamala qui a d'abord présenté des excuses au nom du personnel pour tous les manquements à l'encontre du DR, en interpellant tout le monde à se conformer aux règles et aux exigences administratives. Il a ensuite parlé des activités à la Préfecture où il est allé représenter le DR à la réunion concernant la réhabilitation d'un barrage à NIKOLO, projet financé par la Banque Mondiale. Avant de parler des activités de la Sous-direction de la Solde, il a parlé de certaines conditions de travail en citant quelques problèmes liés au matériel de travail tels que le split des chefs de service et l'ordinateur de Madame Kouassi à la Solde. Abordant les activités de la Sous-direction de la Solde il a dit qu'à la date du 11 février 2025, la SD de la Solde a fait imprimer 432 bulletins de salaire, elle a réceptionné 86 dossiers à traiter, ce qui correspond à une charge de travail des bulletins de 83, 40 %. Le total global de dossiers reçus est de 518. Cependant, le S/D Djamala a dit avoir constaté des plaintes des usagers sur le traitement de leurs dossiers. En cela, il a tenu à préciser que leurs méthodes de travail à la Sous-direction de la Solde ont évolué, ce qui revient à dire qu'il a instauré un contrôle de la liste des anciens dossiers engagés afin de vérifier si tout a été traité avant d'engager un traitement de nouveaux dossiers. Il a dit faire tout ceci dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service fait. Le S/D Djamala ayant fini ses propos, le DR l'a remercié, félicité et l'a encouragé à continuer sur cette voie du travail bien fait. Le DR a interpellé le S/D Djamala sur le fait que les petits problèmes urgents de split et autres ne devraient pas attendre jusqu'à la date de réunion mensuelle pour être signalés. Il a dit qu'à tout moment, ce genre de problèmes devrait être réglé rapidement s'il est informé. Le DR a aussi dit qu'il passe tous les matins à la S/D de la Solde et qu'il aurait dû être informé de tout ce qui ne fonctionne pas au Bâtiment annexe pour pouvoir le régler. Le DR a insisté qu'il ne fera plus de travaux dans ledit bâtiment et qu'il mettrait l'accent sur la construction du bâtiment

annexe. Par ailleurs, concernant les traitements du mois en cours le S/D Djamala a donné la parole à Monsieur Abou Karamoko, Chef de Service du Traitement, avec la permission du DR afin qu'il fasse le point du traitement. Monsieur Abou a fait le point des dossiers qui seront traités pour la mission à Abidjan ce mois en cours, en donnant les chiffres des dossiers qui suivent : 32 d'allocations familiales, 7 de mise à jour, 6 de mariages, 2 reclassements et concernant les déplacements temporaires, Madame Waraga aura à traiter 42 dossiers. Il a soutenu ce que le S/D Djamala a susmentionné en disant que le traitement des dossiers est limité afin de bien finaliser les anciens avant d'entreprendre un nouveau traitement.

V- En divers, Monsieur Fofana Brahim qui s'est marié le 1^{er} février 2025 à Katiola, a eu l'honneur de faire un discours de remerciement à tout le personnel de la DRBF Hambol. Il a fait un discours profond en disant merci au DR et à son épouse. Ensuite il a dit un grand merci aux Sous-directeurs, aux Chefs de service, et à tout le personnel sans exception en les nommant. Il a aussi remercié les collègues du Contrôle Financier qui sont nos voisins. Après lui, le DR a pris la parole pour aussi réitérer ses remerciements à tout le personnel de la DRBF Hambol, qui s'est mobilisé et dans un élan de fraternité, chacun à son niveau, pour faire du mariage du couple Fofana dont il était l'organisateur principal, une réussite totale. Il a dit que tous ses collègues Directeurs présents à la cérémonie lui ont posé la question de savoir, comment a-t-il pu faire et réunir tous ses collaborateurs de la DRBF pour qu'ils soient présents parce qu'ils étaient impressionnés. Le DR a dit qu'il a été sincèrement touché par la mobilisation de tous ses collaborateurs pour cet événement heureux du couple Fofana. Il a terminé la réunion en disant qu'il y aura une autre sortie de la direction régionale sur Yamoussoukro en avril 2025 après tous les temps de jeûne et carême. A l'annonce de cette information, le débat fût houleux, les uns ont réclamé une sortie où ils vont passer la nuit pour bien profiter et visiter les sites pour revenir le lendemain, par contre d'autres ont décidé de ne pas y passer la nuit.

Pour clore le débat, le Directeur a demandé à chacun de réfléchir pour la prochaine réunion, où des décisions seront prises.

Fait à Katiola, le 12 février 2025

Le secrétaire de séance
Madame KADJE née BOGUI Koco Emilienne Agathe



DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DU HAMBOL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DE MARS 2025

Le mercredi 12 mars 2025, de 10 h 35 minutes à 14 heures 00 minutes, s'est tenue dans les locaux de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (DRBF-H) à Katiola, la réunion de direction mensuelle de février 2025, présidée par Monsieur le Directeur Régional du Budget et des Finances.

Assistaient à cette réunion : voir liste de présence.

L'ordre du jour a été fait autour de ces points suivants :

7. Informations ;
8. Activités ;
9. Divers.

Pour débiter la réunion, le DR a salué tout le monde, spécialement les femmes car elles célèbrent le 8 mars «la Journée Internationale des Droits de la Femme» ce jour de la réunion de direction. Pour l'occasion, elles étaient toutes habillées dans le pagne du 8 mars 2025 offert à chacune, par le Directeur Régional. Il a émis de gentils mots à leur endroit et il a passé la parole au S/D Kadja pour leur rendre hommage. Ainsi, le S/D a commencé ses propos par les citations de Monsieur le Maire du Hambol lors de la cérémonie du 08 mars 2025, qui a dit ceci « Que seraient les hommes sans les Femmes ?, que serait la société sans les Femmes ?, elles sont au début et aussi à la fin également ». Le S/D a dit que les femmes gèrent tout, que ce soit dans leur ménage où elles assistent leurs maris, leurs enfants et aussi au travail. Il a ajouté que sans les femmes, la société serait vide et il a souhaité une excellente Journée Internationale des Droits de la Femme à toutes les femmes de la DRBF Hambol et aux femmes d'ailleurs. Il a ajouté que cette lutte pour les inégalités entre l'homme et la femme est essentielle car les femmes sont capables de réaliser les mêmes tâches que les hommes. En ce qui concerne la direction, toutes les tâches que les hommes font, les femmes le font aussi, il n'y a pas de tâches réservées uniquement aux hommes, a dit le S/D. Il a en cela, invité les Femmes de la direction à persister encore dans la lutte pour que tout soit équitable. Après lui, le S/D Djamala a, à son tour adressé un discours en l'honneur des femmes de la direction. Il a les a qualifiées de femmes de valeur et

elles méritent cette journée. Il les a encouragées à rester dévouées et acharnées dans la quête de leurs droits.

Il s'en est suivi un tonnerre d'applaudissements par toutes les femmes. Le DR a terminé les honneurs aux femmes en les félicitant. Il les a remercié pour leur disponibilité au travail et leur a conseillé de rester fortes dans tout ce qu'elles font. Il a exhorté les femmes à se pardonner toujours les unes les autres, quand il y a un problème, de prôner la paix au sein de la direction et partout où elles seront. Il a annoncé qu'en principe une réception devrait être avoir lieu pour elles, mais compte tenu de la double période de jeûne (Ramadan-Carême chrétien) cela n'a pas été possible. Il a profité de l'occasion pour inviter tout le monde à la rupture collective de jeûne qu'il va organiser le **mercredi 19 mars 2025** à 18 heures 30 minutes à la direction. Par la suite, le DR a demandé à toute l'assemblée de se tenir debout afin d'observer une minute de silence pour les défunts. Ce qui a été fait. Il a remercié tout le monde et la réunion a continué.

I- Comme première information, le DR a annoncé le décès du père adoptif (celui qui l'a élevée et éduquée depuis son enfance) de Madame Waraga Nadège, le 11 mars 2025. Il a de ce fait donné la parole à chacun, à tour de rôle, pour présenter les mots de réconfort à la concernée. A la suite des condoléances prononcées par les Sous-directeurs, les agents ont chacun et chacune formulé des mots de soutien à Madame Waraga. Pour rentrer dans le vif du sujet, le DR a réitéré ses remerciements à tout le monde pour leur présence à son appel comme à l'accoutumée et a demandé à ce que la photo de famille du 8 mars soit faite dehors avant la suite de la réunion. Après la photo de famille, la parole a été donnée à la porte-parole des femmes, Madame Kadjé, qui a prononcé un discours à l'endroit du DR, des Sous-directeurs, des Chefs de Service et de tous les collègues hommes. Elle a dit merci aux hommes au nom des femmes et a souligné que celles-ci viennent par sa voix témoigner leur reconnaissance et leur gratitude envers eux, pour leur soutien au quotidien, leur engagement en faveur de l'épanouissement professionnel des femmes dans le travail, leur bienveillance et surtout leur écoute. Elle a dit que grâce aux hommes de la direction, elles avancent car ils contribuent à un environnement de travail plus égalitaire, plus inclusif, juste et plus respectueux des femmes. Enfin, elle a demandé aux femmes d'être solidaires entre elles afin d'avancer vers un avenir équitable. Après son intervention, le DR, les S/D et les

collègues ont remercié toutes les femmes pour leur beau discours, qui démontre la chance qu'ils ont de les avoir à leur côté.

II- En abordant le deuxième point, le SD Djamala a parlé de façon brève des activités du mois en cours à la date du 11 mars 2025, de la Sous-direction de la Solde. Il a dit avoir constaté une baisse d'activité de 9,51 %, comparativement aux deux autres mois passés. Il a dit avoir réceptionné un total de 209 dossiers. En ce qui concerne les bulletins, il a dit que le taux est de 86,12 % et 25 feuilles de déplacements temporaires à traiter à Abidjan pour le mois de mars 2025. Après le point des activités de la Sous-direction de la Solde, le DR a parlé du bâtiment en cours de construction dans la cour de la direction, il a dit qu'il a essayé de faire évoluer rapidement les travaux pour que les agents de la Sous-direction de la Solde y aménagent car les conditions dans lesquelles ils travaillent dans le bâtiment annexe l'indisposent. Il a souligné que les locaux se dégradent plus et il est conscient que tout ceci ne concoure pas à leur épanouissement au travail. Il a aussi évoqué que l'une des priorités de Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances est de mettre les agents de la DGBF et des directions régionales dans de meilleures conditions de travail ; surtout à l'orée de la certification de la Direction Générale du Budget et des Finances. Il a ajouté que l'Audit de certification a débuté à Abidjan dans les deux directions régionales (Abidjan Sud et Nord), dans les directions centrales, et dans quelques directions régionales désignées pour y participer telles que les directions régions d'Aboisso, de Yamoussoukro et autres. Toutes les autres directions centrales et régionales feront l'objet d'audit de maintien du certificat. Il a dit qu'une seule direction non conforme à l'audit peut provoquer le retrait ou la suspension de la confirmation du certificat. A cet effet, toutes les directions doivent continuer de se conformer à la démarche qualité. Aussi, Il a exhorté encore une fois de plus les uns et les autres à donner le meilleur d'eux au travail et de s'appliquer dans tout, en tenant compte de tout ce qui a été relevé dans le parapheur de l'audit. C'est dans ce sens que des fichiers de la conduite à tenir ont été transmis aux directions régionales. Le DR a instruit Madame le SAF de diffuser par mail aux différents Chefs de Service et aux agents avant qu'une séance de travail soit organisée à ce sujet. Le DR a continué dans les activités en soulignant qu'il fera tout pour terminer les bureaux en construction afin que tout le monde soit

réuni à la direction dans de bonnes conditions. Le DR a été chaleureusement ovationné par ses collaborateurs en signe de remerciement.

Concernant le point sur les activités budgétaires, le S/D Kadja a constaté que les activités sont généralement plus lentes au premier trimestre. Il a ensuite présenté les chiffres au **10 mars 2025** : **4,45 %** pour Katiola, **0,3 %** pour Dabakala et **0,12 %** pour Niakara. Il a expliqué cette lenteur par les mutations de certains gestionnaires et par l'attente de certains gestionnaires d'un meilleur taux avant d'engager les dépenses. Il a encouragé les assistants à contacter les gestionnaires pour les informer des montants disponibles pour le trimestre et les inciter à engager les crédits.

Dans ce contexte, le DR a demandé si tous les gestionnaires avaient déposé leurs spécimens de signature. Madame Bamba Mahoua a indiqué en avoir reçu **4**, tandis que Monsieur Don Rodrigue en avait reçu **3**. Monsieur Oka a déclaré en avoir reçu **27** sur les **32** services dont il a la charge. Il a également précisé qu'il avait déjà envoyé les différents plafonds aux gestionnaires.

Le S/D Kadja a rappelé aux assistants l'importance de commencer à remplir leur tableau de suivi sans attendre que le travail devienne trop important. Il les a exhortés à soumettre le tableau en fin de semaine, sans attendre ses instructions.

En divers, le DR a parlé du manque de personnel dans la localité de Niakara et il a décidé d'y envoyer Monsieur Akoan Assi en complément des agents qui y sont déjà. Il a dit aussi qu'il va refaire la répartition des services afin que tout soit équitable. Concernant Monsieur Okoan, le DR a instruit Madame le SAF de faire le nécessaire afin qu'il soit en possession de son matériel informatique pour le travail ainsi qu'une imprimante pour Madame Kah Florence. Le DR a évoqué le problème des conditions de travail de Niakara et a promis traiter le plafond endommagé par les termites. Séance tenante, il a contacté le menuisier qui doit faire le travail. Il a parlé de l'absence des agents du contrôle financier aux différentes rentrées budgétaires pourtant un courrier a été adressé à Monsieur le Contrôleur Financier et des nombreux rejets qu'ils ont fait dû à une erreur de point d'interrogation dans le SIGOBE. Le DR a déploré tout ceci car les salaires de trois mois des agents locaux au nombre de huit (08) ont été tous rejetés. Après avoir traité les questions relatives aux conditions de travail et envisagé des solutions, la réunion a pris fin. La prochaine réunion se tiendra à la date du 16 avril 2025

Fait à Katiola, le 12 mars 2025

Le secrétaire de séance

Madame KADJE née BOGUI Koco Emilienne Agathe